

Postulat « Une carte communale pour un accès universel aux services communaux et une réelle intégration »

L'intégration est un enjeu important et nécessaire pour que chaque individu puisse appartenir à la société dans laquelle il/elle vit. Les difficultés supplémentaires et la discrimination découlant des origines d'une personne, de son statut juridique, des différences de langue, de culture, etc. sont légion et ne sont plus à démontrer. Il est à la fois injuste et dangereux pour la ville que les populations sans-papiers et en séjour précaire soient exclues de l'économie et des services communaux.

Yverdon est une cité multiculturelle et connaît une grande diversité de population qui fait sa richesse, mais qui demande également une attention particulière. Différentes villes à travers le monde ont déployé des outils d'intégration par le biais de systèmes de cartes citoyennes pouvant donner accès à certains services essentiels. Des villes suisses ont aussi lancé de tels projets dont certains sont en cours de concrétisation. C'est par exemple le cas de la Chaux-de-Fonds¹, de Zürich² et plus récemment Lausanne et Renens, où des postulats ont été déposés et sont en discussion.

L'introduction de ce type de carte a démontré des effets positifs, notamment dans le domaine de l'intégration, mais aussi dans ceux de la santé, de la sécurité, du bien-être et de la vie sociale et plus généralement dans l'accès aux services universels. Des personnes en séjour stable ou de nationalité suisse rencontrant des difficultés d'intégration pourraient également profiter d'une carte unique pour l'ensemble des services publics, sociaux et privés qui faciliterait leurs démarches administratives et leur vie quotidienne. L'émission d'une carte citoyenne comporte donc des avantages pour l'ensemble de la population, bien au-delà des personnes sans papiers, marginalisées ou fortement précarisées.

Qu'est-ce qu'une carte citoyenne ?

Il s'agit d'une carte émise par les autorités communales, accessible à toute personne habitant la commune, afin de garantir les droits indépendamment du titre de séjour.

Concrètement, il s'agit :

- de permettre l'accès aux services publics communaux : bibliothèque, piscine, STRID, musée, gérance communale, crèche, école, etc.
- d'être un outil d'intégration pour faciliter l'inscription et le suivi auprès des institutions et associations dédiées à produire le tissu social et aider à la justification pour l'accès aux subsides (association sportives et culturelles, épiceries Caritas, subsides pour l'assurance maladie, prestations complémentaires, etc...)
- de renforcer la citoyenneté sociale et politique, le sentiment d'appartenance à la ville et à son tissu social en permettant l'émergence du droit à la vie citoyenne et du droit d'accès aux institutions publiques communales

¹ <https://www.rts.ch/info/regions/neuchatel/11988682-la-chauxdefonds-etudie-une-carte-didentite-pour-les-sanspapiers.html>

² <https://www.zuericitycard.ch>

- de décliner son identité en toute sécurité (visite à l'hôpital, dépôt de plainte, appels aux pompiers et ambulances, contrôle d'identité police municipale etc...)
- de faciliter la communication/le lien avec toute la population en cas de pandémie ou de catastrophe naturelle

Au vu de ce qui précède, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de mettre en place une carte citoyenne communale, à l'image des démarches en cours à la Chaux-de-Fonds, à Zürich et à Lausanne, dans le but d'intégrer les personnes sans titre de séjour et les personnes en situation précaire à la vie sociale et politique communale.

Pour ce faire, nous encourageons la Municipalité à :

1. Inviter plus largement la population yverdonnoise à utiliser cette carte communale en combinant l'accès à différents services de la ville sur une seule et même carte (STRID, piscine, bibliothèque, carte culture et sport, etc.) afin que la carte ne soit pas un stigmat
2. Offrir cette carte gratuitement et la proposer directement dès l'arrivée des personnes dans la commune ou via des institutions partenaires (Caritas, Evam, CSIR Appartenances, CSR, Carton et Jardins du Cœur, via l'éventuel futur point d'eau, etc.)
3. Tisser des liens avec des partenaires locaux pour proposer des réductions ou des avantages aux personnes porteuses de la carte citoyenne (Travys, cafés, restaurants, théâtres, cinémas, salles de concert, clubs de sport, etc.)
4. Établir des partenariats et travailler sur l'extension de son utilisation pour d'autres types de services (transport, assurance-maladie, banque, télécommunications, logement...)
5. Organiser une grande campagne de communication pour encourager le plus de monde possible à utiliser la carte citoyenne et ainsi renforcer la cohésion sociale

Ella-Mona Chevalley et Paul-Camille Genton pour le groupe des Vert-es et Solidaires

Yverdon, le 03 août 2022